

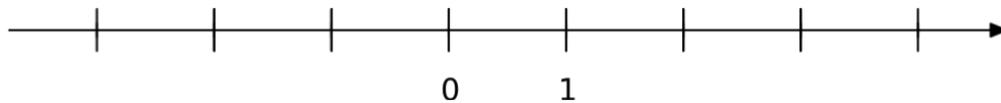
Chapitre n° 9 : Repérage

I Repérage sur une droite graduée

Définition :

Une droite graduée est une droite qui contient un point nommé

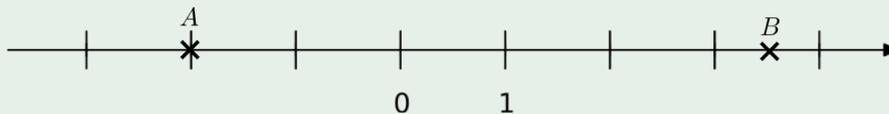
.....



Sur une droite graduée, chaque point est repéré par un nombre relatif.

On dit que ce nombre est **l'abscisse** du point.

Exemple



Sur cette droite graduée, l'abscisse du point A est On note :

De même :

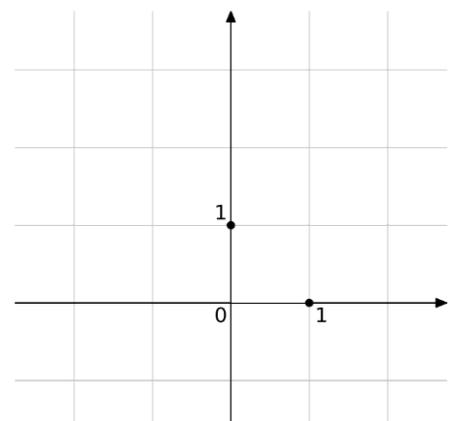
II Repérage dans le plan

Définition :

Un **repère orthogonal** du plan est composé de deux droites graduées perpendiculaires et de même origine.

L'une horizontale est appelée **axe des abscisses** et l'autre verticale est appelée **axe des ordonnées**

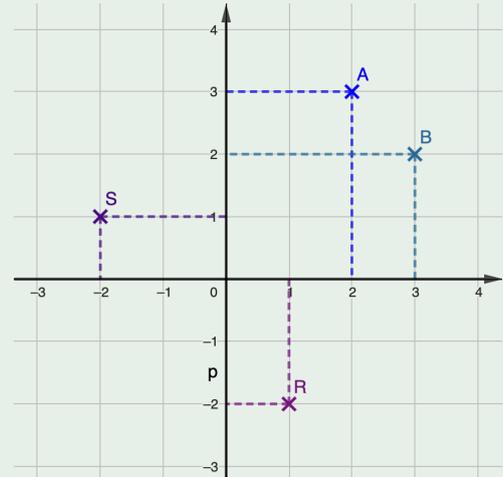
Dans un repère orthogonal, un point est repéré par ses **coordonnées** : son abscisse et son ordonnée.



Exemple

Attention : à ne pas inverser abscisse et ordonnée.

Dans ce repère on a :



III Repérage dans un pavé droit



Définition :

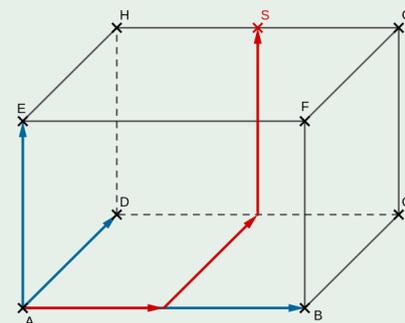
Pour définir un repère dans un parallélépipède rectangle, on choisit l'un de ses sommets comme **origine** et un point sur chacune des trois arêtes issues de cet origine.

Tout point d'un pavé droit est repéré par ses coordonnées qui sont :

- l'abscisse,
- l'ordonnée,
- l'altitude.

Exemple

Dans ce parallélépipède rectangle $ABCDEFGH$ on considère le repère (A, B, D, E)



Dans ce repère on a :

REMARQUE

On peut considérer une infinité de repère dans ce parallélépipède rectangle.